
La CCI Seine Estuaire lance une nouvelle édition de sa Masterclass RSE le 31 mars au Havre



Un besoin croissant de s'appropriier les usages et les méthodes pour mettre en place un plan d'actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Depuis la loi PACTE en 2019, les entreprises se doivent également de prendre en considération les piliers environnementaux et sociétaux dans leurs activités quelles qu'elles soient.

Avec une première édition couronnée de succès, la CCI Seine Estuaire lance un nouveau parcours de formation de 6 à 10 mois pour aider les dirigeants de TPE/PME ou encore d'ETI à considérer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) comme un critère incontournable dans le management de leurs entreprises.

Le lancement de cette nouvelle session se déroulera le 31 mars de 9h à 12h30.

Objectifs de la formation

Cette formation ne nécessite aucun prérequis et se déroule en présentiel. Animée par des conseillers développement durable de la CCI et des experts, les participants seront capables en fin de formation :

- D'appréhender les différents volets de la RSE pour envisager autrement leur entreprise et intégrer une ambition responsable et durable (redéfinir une stratégie

intégrant les enjeux d'un développement durable, réduire ses impacts environnementaux, renforcer son ancrage territorial, etc.)

- De s'approprier les clés pour lancer ou renforcer une démarche RSE au sein de l'entreprise,
- De maîtriser des outils pour définir un plan d'actions RSE.

Un auditoire conquis

La première édition, qui a démarré en 2021 a rencontré un franc succès et prouve toute l'importance de la place croissante de la RSE dans la stratégie d'entreprise :

Pour Marine Camus de NCGroup au Havre : « *La Masterclass RSE est un excellent levier pour initier ou consolider une démarche RSE au sein de son entreprise. J'ai particulièrement apprécié les cas concrets, favorisant une qualité d'échanges de bonnes pratiques entre les participants. Les divers intervenants m'ont, quant à eux, permis de m'interroger sur ma méthodologie à différents niveaux du projet* ».

Informations pratiques

- Un RDV physique ou téléphonique avec un conseiller développement durable se déroulera préalablement à l'inscription.
- Clôture des inscriptions 5 jours avant le démarrage (sous réserve du nombre de places disponibles).
- 21 heures réparties en 6 demi-journées de 3,5 heures sur 10 mois maximum
- 1 300 € net de taxes / personne avec une possible prise en charge par les OPCO (il suffit de contacter la CCI SE pour étudier les possibilités de financement).

Attention, le nombre de places est limité !

Pour accéder à l'intégralité du programme et s'inscrire :

<https://www.seine-estuaire.cci.fr/produit/masterclass-rse>

Contact presse : Karine Soyer - ksoyer@heureuxquicommunique.com - 06 74 93 12 25

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 19 000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux (Fécamp, Port-Jérôme-sur-Seine), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous !

